



COMPTE RENDU DU 1er CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK Année Scolaire 2011/2012
Le 14 novembre 2011

Enseignants présents : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Dominique BARRAULT, Pascal JECHOUX, Véronick BOUILLON, Solène GRAZIDE-ADER, Mireille RICARD et Sandrine ROQUES. **Représentante ATSEM** : Viviane FABREGUES

Représentante RASED : Géraldine SAUVAGE (psychologue scolaire).

Représentante APS : Lucie VANDERNOOT (Directrice APS&CLSH). **Représentantes Mairie** : Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Monique LONCKE (coordinatrice des CLAE).

Parents d'élèves : Patricia BROUSSOLLE, Vanessa PLANTE-BROQUA, Stephan VAZ, Sylvie RAYMOND, Sandrine CATERINA, Adeline PERROTIN.

Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : Pierre DUCASSE.

Ordre du jour:

- Règlement intérieur,
- Bilan de la coopérative scolaire,
- Travaux et investissements demandés à la mairie,
- Questions des parents.

I REGLEMENT INTERIEUR

Il est spécifique à l'école Anne Frank, mais se base sur le règlement départemental. Il édicte les règles de vie au sein de l'établissement, et doit par conséquent être respecté par tous. Il permet aux parents de comprendre l'engagement qui est le leur lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) en maternelle.

Après lecture par Mme Ladevèze et débat, il est adopté à l'unanimité.

II BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Au 30 août 2011, le bilan révèle un léger déficit de 13.55€.

Les principales rentrées d'argent pour la coopérative sont : les cotisations des familles, la vente des photos de classe, la tombola de la fête de fin d'année ; la mairie participe aussi avec une subvention de 100€ par classe pour les cadeaux de Noël, ainsi que 7€ par enfant pour les transports lors des sorties. La mairie aide aussi à l'achat des fournitures scolaires et de la pharmacie, ainsi que les fournitures pour le PPMS.

En ce qui concerne les dépenses, elles sont dues aux sorties et spectacles proposés aux enfants tout au long de l'année : sorties pédagogiques, théâtre des 3 chardons, cinéma... A cela s'ajoutent l'achat de petit matériel pour les classes et l'adhésion à l'assurance scolaire.

III TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DEMANDES A LA MAIRIE

TRAVAUX : A l'extérieur de l'école :

- **cour de l'école** : refixer la poubelle extérieure - refixer les planches au banc - placer une étagère pour poser une pharmacie à l'extérieur - tracer des pistes pour les vélos, les objets roulants - semer du gazon
- tracé d'un terrain de jeux – tracé d'une piste
- replacer la poubelle dans la cour
- placer une plaque indiquant le nom de l'école à chaque entrée

A l'intérieur :

Les classes :

- classe Virginie ZAGZOULE (n°2) : porte en accordéon entre les deux classes à réparer – charnière d'une porte d'un meuble de rangement à changer – mettre une étagère au dessus du bureau de l'Atsem (derrière les casiers) 1,05 x 32 cm, à 40 cm du bureau.
- classe Véronique BOUILLON (n°6) : placer le tableau en liège qui se trouve dans la BCD dans la classe 6 – pose de dalles entre les jardinières derrière la classe 6 et réalisation d'un chemin dans la zone verte afin de pouvoir accéder dans la cour par le portail (issue de secours, passage pour éviter de passer dans la salle de motricité)-réalisation de bacs de rangement des cartables (identique à celui qui est posé dans le couloir).
- classe Pascal JECHOUX (n° 5) : casiers à cartable sous les porte-manteaux
- classe S ROQUES (n°4) : poser un store à la baie vitrée
- classe M RICARD (n°1) : sol très abîmé à refaire – pose d'étagères (coin Atsem : derrière la porte pour remplacer le vieux meuble) – repeindre l'entrée de la classe -
- classe MN LADEVEZE (n°3) : arranger le meuble où l'on range les livres

Le bureau :

Placer le fil reliant le modem et l'ordinateur du bureau de façon définitive. Il n'y a plus de problème de connexion depuis qu'il y a le fil.

La salle de motricité : revoir les tringles rideaux de la salle motricité (surtout celle de la porte d'entrée actuelle)-rangement supplémentaire dans la tisanerie pour ranger du matériel de cuisine, (peu accessible dans les placards fermés de la salle de motricité)

INVESTISSEMENTS : Dans la cour :

- une **fontaine** à placer à l'extérieur avec un col de cygne pour ne pas avoir de verres à manipuler (comme à Paul Bert sous le préau à l'extérieur).
- **aménagement du jardin** côté nord : tables – bancs -

Dans l'école :

BCD :

- une dizaine de chaises pour la BCD (pour remplacer celles qui y étaient et qui ont disparu) –

Salle de réunion :

- des tables pour les réunions d'équipe, conseils d'école ...modulables, faciles à ranger

Salle cuisine :

-une cuisinière avec four

Salle des maîtres :

- un accès messagerie dans cette salle

Salle de motricité :

- rangement des tapis : chariot

- rangement des jeux qui sont aux WC – filet à ballons

Dans les classes : équipement informatique

Les Instructions Officielles demandent d'intégrer les nouvelles technologies à l'école et dans notre pratique de classe. Il est en effet important de permettre aux enfants de s'initier à l'outil informatique dès l'école maternelle. Des logiciels permettent de s'habituer à l'espace de l'écran. Le clavier facilite l'écriture et donc la lecture. Des recherches peuvent être faites avec des CD ou sur Internet. Tous les enfants n'ont pas d'ordinateur à la maison.

Pour les enseignants, la présence d'un ordinateur en classe devient nécessaire, en complément de l'équipement personnel pour donner une dimension particulière à la pédagogie : faire avec les enfants, écrire ensemble. Avoir des recherches à faire et trouver des réponses.

L'équipe enseignante souhaite donc disposer d'un ordinateur par classe. Il nous semble également nécessaire de doter l'école d'appareils photographiques numériques (un pour deux classes). De même, un vidéo projecteur s'avère utile. L'école maternelle amorce petit à petit un travail qui permet aux jeunes enfants de développer une conscience d'élève.

Nous savons combien actuellement, il est important d'intégrer les nouvelles technologies à l'école, cela dès la maternelle.

C'est pour cela que nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte nos besoins pressants au vote du prochain budget 2011.

Dans les dortoirs :

La demande porte sur des volets roulants pour améliorer le confinement et l'isolation pendant la sieste. Il est nécessaire de prévoir une protection extérieure des murs, au sol pour protéger les rideaux (pour éviter qu'ils ne soient cassés par d'éventuels chocs).

IV QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTS

1/ L'enseignant en surnombre ayant été accepté pour l'ouverture de la classe bilingue français/occitan, où en est l'avancement du dossier ?

A la date du Conseil d'Ecole, les enseignants n'avaient aucune information complémentaire sur ce sujet.

Depuis, une réunion d'information s'est tenue à la mairie. Elle avait pour but d'expliquer concrètement les modalités de mise en place (qui sont réunies à L'Isle Jourdain) et le fonctionnement d'une classe bilingue. Un questionnaire sera distribué aux familles dont les enfants sont en petite ou moyenne section, début janvier, pour évaluer si le nombre d'intéressés permet l'ouverture effective de la classe à la rentrée prochaine.

2/ Des parents ont demandé si des goûters collectifs pouvaient être organisés dans les classes.

Les enseignants sont divisés sur ce sujet. Chacun gère le goûter en fonction de son projet pédagogique, et du fonctionnement de sa classe. Certains enseignants ne souhaitent donc pas mettre en place de goûter collectif, car il ne répond pas à leur façon de travailler et ils trouvent un intérêt dans la diversité des goûters individuels. D'autres au contraire intègrent ce goûter dans le travail en groupe et associent les enfants à sa préparation.

3/ Avez-vous réfléchi à l'utilisation que vous allez faire de l'argent donné par la FCPE en début d'année ?

Cette année, la FCPE a distribué l'équivalent de 100€ par classe. L'équipe pédagogique a décidé de les utiliser pour compléter la donation de la mairie pour l'achat des cadeaux apportés par le Père Noël à chaque classe.

4/ En savez-vous plus concernant le projet du ministère de l'Education Nationale de faire passer des évaluations aux enfants de grande section ?

Pour l'instant, rien n'est paru au « Bulletin Officiel ». Les enseignants ne savent donc rien de plus que ce que les journalistes ont divulgué à la radio.

V QUESTIONS A LA MAIRIE

1/ Peut-on s'attendre à des modifications tarifaires en début d'année pour la cantine, le CLAE et le CLSH ?

Oui, des augmentations de tarifs vont avoir lieu. La mairie est en relation avec la FCPE pour pratiquer l'augmentation la plus raisonnable et la plus juste possible.

2/ Y-a-t-il une possibilité de réduire le délai d'inscription à la cantine ? (en effet, celui-ci peut atteindre presque 2 semaines, dans le cas d'une inscription le lundi pour le vendredi de la semaine suivante, ce qui est énorme !!).

Non, le délai ne peut être raccourci, car la mairie doit prévoir l'encadrement des enfants sur le temps CLAE. En effet, selon les normes Jeunesse et Sport, il doit y avoir 1 encadrant pour 10 enfants en CLAE maternel. Une petite marge est prévue pour accepter des enfants en urgence. La coordinatrice des CLAE, Mme LONCKE, rappelle que 3 formules d'inscription sont proposées en début d'année aux parents.

3/ Les dates prévues pour la construction du bâtiment cantine/CLAE seront-elles respectées?

Normalement oui. Il faut attendre que les travaux soient terminés à l'école René Cassin, pour que ceux de Anne Frank débutent.

La livraison des locaux est prévue pour 2014.

4/ Nous avons appris la présence de rongeurs dans les locaux de la cantine. Quelles mesures d'hygiène et d'éradication avez-vous mises en place?

La mairie a fait appel à une entreprise de dératisation. Les moyens nécessaires ont été mis en place par ces professionnels pour éradiquer les rongeurs et éviter une recontamination. Une première phase de désinfection a eu lieu; le processus de désinfection sera totalement terminé pendant les vacances de Noël.

Mme SAUVAGE, qui représente le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) à ce Conseil d'Ecole, nous en explique le fonctionnement : sur le canton de L'Isle Jourdain, il y a 2 intervenantes : Karine AVRIL (maitre E, chargée de l'aide à dominante pédagogique) et Géraldine SAUVAGE (psychologue scolaire). Chaque année, elles organisent une observation générale des élèves de moyenne section. Cela leur permet, au besoin, de créer des petits groupes de langage. Elles réalisent des bilans sur les enfants en grande difficulté, et privilégient le dialogue avec les parents.

Mme Sauvage souligne que les parents qui le désirent peuvent prendre contact directement avec les intervenantes du RASED au 05 62 07 20 08.

Avant de clôturer le Conseil d'Ecole, les parents souhaitent rappeler que les agents territoriaux (ATSEM et animateurs, entre autres) ont un devoir de discrétion professionnelle à respecter concernant les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions. « Cette obligation de discrétion professionnelle s'impose en particulier au moment des échanges quotidiens avec les parents d'élèves, le personnel enseignant, ou à l'occasion des rencontres avec ses collègues municipaux. » Source : Centre de Gestion de la Fonction Publique.

Les parents d'élèves remercient la mairie, et en particulier les Services Techniques et Melle Lombard, pour la rapidité dont ils ont fait preuve pour le remplacement de la structure de jeu dans la cour de l'école.

Le Conseil d'Ecole se clôture à 20h.

<http://fcpeislejourdain.free.fr/>